



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET ÉOLIEN « TRANSITION EUROISE MESNIL-HAMEL » : ADAPTATION DES MODALITÉS DE CONCERTATION PRÉALABLE POUR PRISE EN COMPTE DE LA SITUATION SANITAIRE



Mairie de
NOTRE-DAME-DU-HAMEL
27390

Les communes de Mesnil-Rousset et de Notre-Dame-du-Hamel, l'Intercom Bernay Terres de Normandie, le SIEGE 27 (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure), les Sociétés d'Economie Mixte SIPEnR et West Energies et enfin ENGIE Green se sont associés pour porter conjointement un projet éolien public et citoyen sur le territoire des deux communes.

Afin d'informer le plus grand nombre de l'avancement du projet et de recueillir les avis des habitants des communes situées dans un rayon de 6 km, les porteurs de projets ont organisé une concertation préalable du public, démarche volontaire, du 19 octobre au 8 novembre 2020, pour une durée de 21 jours.

Ainsi, depuis le 19 octobre a été mise en place une exposition identique et simultanée dans les mairies de Mesnil-Rousset et de Notre-Dame-du-Hamel. Cette dernière, organisée par thématique, présente :

- la démarche publique et citoyenne du projet
- des généralités sur l'éolien
- la cartographie des prises de vue sélectionnées, au nombre de 35, ainsi que la mise à disposition de toutes les photomontages associés
- les variantes d'implantation étudiées et celle retenue
- des informations sur le financement et l'investissement citoyen dans les projets d'énergie renouvelable

Les habitants sont également invités à participer au projet. Ainsi, il est possible pour les habitants de :

- sélectionner des prises de vue pour la réalisation de photomontages complémentaires ;
- définir les mesures de compensation et d'accompagnement ;
- partager tout avis, remarque et question sur le projet.

Il était également programmé 2 permanences permettant aux habitants de rencontrer les porteurs de projet :

- le samedi 31 octobre de 9h à 12h à la mairie de Notre-Dame-du-Hamel,
- le samedi 7 novembre de 9h à 12h à la mairie de Mesnil-Rousset.

A la suite des annonces du Président de la République du 28 octobre 2020 en lien avec la gestion de la crise sanitaire, ces permanences ne peuvent pas être maintenues.

Afin de permettre aux habitants de continuer à s'exprimer sur le projet et à prendre connaissance de l'ensemble des informations mises à disposition, les porteurs de projet ont adapté depuis le 31 octobre les modes de consultation et d'échanges. Ainsi, il est depuis cette date dorénavant possible :

- de consulter sur le site internet du SIEGE 27 : <https://bit.ly/3hzEvBP>, l'ensemble de l'exposition ainsi que les différents registres de concertation ;
- d'échanger de vive voix sur ce projet, en convenant d'un rendez-vous téléphonique en adressant un courrier électronique à : transitioneuroisemesnilhamele@siege27.fr.

Enfin, cette phase de concertation préalable prendra finalement fin le 15 novembre en lieu et place du 8 novembre pour porter sa durée à 28 jours afin de laisser le temps aux habitants de prendre connaissance de ces nouvelles modalités, également affichées en mairie de toutes les communes situées dans un rayon de 6 km.



CONTACT PRESSE

Anaëlle PHILIPPE
anaelle.philippe@siege27.fr
02 32 39 83 21
06 31 72 80 95